



Fonds Prince Philippe

géré par la Fondation Roi Baudouin

Fonds Prince Philippe Échanges entre écoles : enseignement primaire et secondaire Appel 2022

Solidarité au-delà des frontières linguistiques

Depuis de nombreuses années, le Fonds Prince Philippe organise un projet d'échanges en collaboration avec les départements de l'Enseignement des trois Communautés de Belgique. Ce projet veut encourager les écoles de l'enseignement primaire et secondaire à organiser des échanges avec des écoles des autres Communautés.

Ces projets de collaboration reçoivent un soutien financier. Le Fonds Prince Philippe veut ainsi donner l'occasion aux élèves, aux enseignants et aux directions d'approfondir leurs connaissances linguistiques et d'élargir leur culture en découvrant leurs parcours mutuels. En menant un projet ensemble, ils apprennent à connaître et à comprendre leurs « voisins ».

Qui peut participer ?

Toutes les écoles de l'enseignement primaire et secondaire (général, technique, professionnel et spécialisé) peuvent participer.

Un projet est toujours porté par au moins deux écoles : une école francophone et une école néerlandophone, une école francophone et une école germanophone, ou une école néerlandophone et une école germanophone. Les initiatives peuvent concerner les élèves, les enseignants ou les directions. Il est important que les deux écoles partenaires participent activement au projet.

De quels projets s'agit-il ?

L'élément central est **l'échange** entre des classes d'au moins deux Communautés de Belgique. Tous les élèves de ces classes doivent être impliqués dans l'échange et créer quelque chose ensemble. Les écoles choisissent un sujet commun et échangent du matériel, des expériences, des idées, etc. sur ce sujet.

En 2022, le Fonds prévoit du soutien pour deux types de projets :

- des échanges entre élèves avec des moments de rencontre (entre 500 et 2500 euros)
- des échanges entre enseignants et directions (jusqu'à 500 euros)

a) Échanges comprenant un moment de rencontre

Les élèves se rencontrent pendant au moins une journée entière dans chacune des Communautés concernées. Au cours de cette (ces) rencontre(s), ils travaillent sur un produit final commun. Dans la mesure du possible, le contenu est basé sur les compétences de base et les compétences finales.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE



b) Les échanges entre directions et enseignants

Une école peut aussi mettre sur pied un projet qui ne concerne que les directions et les enseignants et leur permet de découvrir les réalités de terrain d'une école de l'autre Communauté. Ce projet leur permet d'observer et de s'inspirer de pratiques innovantes ou de donner cours dans une école de l'autre Communauté. Les directions ou enseignants des deux écoles doivent passer un peu de temps dans l'école partenaire ; la réciprocité de l'échange est obligatoire.

Quel soutien pouvez-vous recevoir ?

Le soutien financier va de 500 à 2500 euros.

En fonction du type de projet, les montants forfaitaires attribués seront de :

- 1) 500 euros, lorsque le projet ne concerne qu'un échange entre deux directions ou deux équipes d'enseignants, sans échange entre élèves ;
- 2) Entre 500 et 2500 euros pour un projet d'échange entre élèves ; le montant de 2500 euros est réservé aux projets remarquables au regard des critères de sélection .

Le jury déterminera le montant exact du soutien en fonction de la nature et de l'importance du projet et des coûts qui y sont liés : nombre de rencontres et de nuits éventuellement passées dans l'autre Communauté, nombre d'élèves concernés, distance entre les écoles...

Quels sont les critères de sélection ?

Lors de la sélection, le jury tient compte en priorité des éléments suivants :

- Une implication équilibrée des deux écoles ;
- La qualité du projet ;
- L'originalité du projet de collaboration qui aboutit à un résultat ou un produit commun ;
- La préparation, la planification, le suivi et l'évaluation du projet ;
- Le nombre de journées de rencontre effectives, le nombre de nuits éventuellement passées dans l'autre Communauté, le nombre d'élèves concernés.

Qui introduit la demande ?

Une seule école introduit la demande : le dossier de candidature en ligne est complété par les deux écoles, mais seule l'une des deux le dépose. Le document peut être rédigé en néerlandais, en français ou en allemand. Dans tous les cas, le montant est versé sur le compte de l'école qui introduit le projet, mais il est destiné aux deux établissements scolaires. Les écoles se répartissent ensuite le montant de la bourse. Le paiement du soutien intervient environ quatre semaines après la signature de la convention.





Timing

Le Fonds organise une sélection par an.

Date du lancement de l'appel : 31/05/2022

Date limite d'introduction des dossiers : 19/10/2022

Communication de la sélection : 20/12/2022

Les projets peuvent se dérouler entre octobre 2022 et mi-novembre 2023.

Astuce : êtes-vous à la recherche d'une école partenaire ?

Le Fonds collabore avec www.swap-swap.be. [Cet outil gratuit](#) sur le site de Swap-Swap permet aux enseignants de trouver une école partenaire. Vous pouvez non seulement consulter les petites annonces d'autres professeurs, mais aussi ajouter la vôtre. Vous y trouverez également une [check-list](#) pour la préparation de l'échange ainsi que du matériel pédagogique.

Astuce : souhaitez-vous déjà démarrer un échange virtuel ?

eTwinning est une communauté en ligne destinée aux écoles en Europe. Il existe une rubrique « eTwinning Belgica » qui soutient les échanges entre les classes des trois Communautés depuis 2014. N'hésitez donc pas à vous inscrire sur www.etwinning.net pour gérer votre échange sur une plateforme gratuite et sécurisée ou pour un échange virtuel. Vous pouvez également utiliser les trois services d'assistance eTwinning Belgique sur www.etwinning.be.

